

Université de Bourgogne
ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL DE
ESPE

PROCES-VERBAL DE PROCLAMATION DES RÉSULTATS DES SCRUTINS

COLLÈGE B
DES MAITRES DE CONFERENCES ET PERSONNELS ASSIMILES

SCRUTIN DU 5 DECEMBRE 2017

(Scrutin uninominal majoritaire à 1 tour)

Vu les procès verbaux des opérations de vote et de dépouillement transmis par les bureaux de vote le 6 décembre 2017

Date de proclamation des résultats le : Vendredi 8 décembre 2017

A - Détermination du nombre de sièges à attribuer à chaque liste :

Nombre de représentants titulaires à élire	1
Inscrits	32
Votants	8

Taux de participation (Votants / Inscrits)	25,00%
---	---------------

Suffrages à déduire	2
---------------------	----------

Total des suffrages exprimés	6
-------------------------------------	----------

Nom des candidats	Nombre de suffrages exprimés	Siège attribué
Pour une ESPE collégiale	6	1
Total	6	1

B - Attribution des sièges et proclamation des élus :

Elu	
Liste "Pour une ESPE collégiale"	SZERDAHELYI Loïc

Fait à Dijon, le 8 décembre 2017

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

Les membres du Comité
Electoral Consultatif,

